

Questions orales

Le ministre peut-il nous indiquer combien d'études ont été faites et réalisées depuis le printemps, par le Conseil privé, sur les dédoublements et les chevauchements entre Ottawa et les provinces?

• (1145)

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, j'ai fait sortir les réponses aux questions de février. Ce que j'indique est ce qui suit: «Monsieur le Président, nous avons à présent des plans d'action avec huit des provinces et deux des territoires pour réduire les dédoublements. Au cours de la dernière année, nous avons signé avec les provinces et les territoires 64 accords qui sont publics. Nous n'avons par conséquent aucun problème à les laisser admirer par l'opposition. Il y a eu huit de ces accords avec le Québec avant le 12 septembre 1994, évidemment aucun depuis, et nous continuons à utiliser l'argent de façon à réduire les chevauchements et les dédoublements. Nous n'en parlons pas, nous le faisons.»

C'est ce que j'ai répondu. Nous dépensons l'argent des contribuables pour améliorer l'efficacité du gouvernement fédéral, nous le faisons avec les provinces quand elles consentent à le faire, mais depuis que le Parti québécois est au pouvoir il n'y a eu aucune coopération de leur part, et malheureusement ils n'ont pas contribué à améliorer l'efficacité des services dans la province.

M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, comment le ministre explique-t-il que des études réalisées par le Conseil privé, notamment par Stéphane Dion, Lorne Nystrom, candidat à la chefferie du NPD, Michelle Tisseyre, ex-candidate du Parti libéral, Maurice Pinard, professeur à l'Université McGill, que ces études—là ne peuvent être rendues publiques, en dépit des demandes faites en vertu de la Loi sur l'accès à l'information?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, j'ai indiqué lors de la séance du comité permanent de la Chambre, non seulement toute la liste de ceux qui étaient employés à faire des analyses, mais également quel était leur travail.

Il y a eu des analyses de faites pour le compte des ministres pour analyser la situation présente et leur donner des conseils. Encore une fois, l'opposition essaie de ne pas faire la lumière sur les études Le Hir parce qu'elles ont été cachées, mais la Loi sur l'accès à l'information dit très clairement que les analyses qui sont faites pour les preneurs de décisions sont confidentielles et ne sont pas sujettes à la Loi sur l'accès à l'information.

L'opposition essaie de détourner le sujet de façon à ne pas révéler que eux ont fait faire des études qui étaient destinées à être rendues publiques, qui étaient faites par un institut de façon à utiliser sa... Et c'est à cause de cela que l'opposition...

[Traduction]

LES FINANCES

Mme Marlene Cowling (Dauphin—Swan River, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Les Canadiens s'inquiètent de la part croissante de la dette publique canadienne détenue par des investisseurs étrangers. Dans son budget de 1995, le ministre des Finances a annoncé qu'il chercherait des façons de rendre les obligations d'épargne du Canada plus intéressantes. Le ministre peut-il nous dire ce qu'il fait pour permettre aux Canadiens de reprendre possession de leur dette extérieure et peut-il expliquer en quoi consiste les solutions à cet égard?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, la députée de Dauphin—Swan River a montré un vif intérêt pour ce sujet, et ce n'est peut-être pas un hasard si elle me pose cette question le jour même où j'annonce l'émission des obligations d'épargne pour 1995 et la création, cette année, d'une nouvelle option REER.

Une voix: Excellent synchronisme.

M. Martin (LaSalle—Émard): Monsieur le Président, je félicite la députée de ce qui est sans aucun doute une coïncidence.

Cette nouvelle option permettra aux investisseurs d'enregistrer leurs obligations d'épargne du Canada directement sous forme de REER, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un régime autogéré. Il n'y a pas de frais d'acquisition. Les nouvelles obligations offriront en outre des taux d'intérêt concurrentiels pour les trois prochaines années et, si la situation l'exige, les taux d'intérêt seront haussés.

[Français]

La nouvelle émission sortira avant le mardi 10 octobre et on pourra y souscrire jusqu'au 1^{er} novembre. Je suggère fortement à tous les députés, certainement à ceux d'en face, d'en acheter.

* * *

[Traduction]

**LES ARRANGEMENTS FISCAUX
FÉDÉRAUX—PROVINCIAUX**

M. Ian McClelland (Edmonton—Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, hier le premier ministre disait, en passant, que les Albertains ont la chance d'être les richards de la Confédération; une attitude qui a conduit au programme énergétique national que tout le monde haïssait.

• (1150)

Le premier ministre devrait savoir que les Albertains ont contribué plus de 140 milliards de dollars à la Confédération depuis les trente dernières années et 2 milliards l'an dernier seulement. L'an prochain, le gouvernement transférera approximativement 475 millions de dollars de moins à l'Alberta.

Je voudrais que le premier ministre nous dise s'il estime qu'il est juste que le gouvernement du Canada réduise de façon signi-